

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
1/19

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Acétylène dissous

Nom commercial: Acétylène, Acétylène 2.6 SAA

Identificateur supplémentaire
Désignation chimique: acétylène

Formule chimique: C₂H₂

Numéro d'identification UE: 601-015-00-0

N° CAS: 74-86-2

N°CE: 200-816-9

N° d'enregistrement REACH: 01-2119457406-36

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Industriel et professionnel. Exécuter une évaluation de risques avant l'utilisation.
Gaz combustible pour soudage, coupage, chauffage, brasage et applications de soudure. Utilisation comme combustible Utilisation pour la fabrication de composant électronique. Utilisation seul ou en mélange pour le calibrage d'analyseur. Utilisation de gaz comme matière première dans les procédés chimiques. Formulation de mélanges avec du gaz dans des réceptacles sous pression. Couche métallique par pistolet vaporisateur. Lubrification de moules pour fabrication de bouteilles de verre.
Utilisation grand public
Gaz combustible pour soudage, coupage, chauffage, brasage et applications de soudure.

Usages déconseillés: Contacter le fournisseur pour plus d'informations d'utilisation. Les utilisations différentes de celles répertoriées ci-avant ne sont pas prises en charge.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Linde France s.a.
523 cours du 3ème Millénaire, CS 10085
F-69792 Saint Priest Cedex

Téléphone: +33 (0)826 081 212

E-mail: sheq.lg.fr@linde.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Numéro ORFILA (INRS): +33(0)1 45 42 59 59

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
2/19

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Gaz inflammable	Catégorie 1	H220: Gaz extrêmement inflammable.
Gaz sous pression	Gaz dissout	H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Gaz chimiquement instables	Catégorie A	H230: Peut exploser même en l'absence d'air.

2.2 Éléments d'Étiquetage



Mentions d'Avertissement: Danger

Déclaration(s) de risque: H220: Gaz extrêmement inflammable.
H230: Peut exploser même en l'absence d'air.
H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de Prudence

Prévention:	P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Intervention:	P377: Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. P381: En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.
Stockage:	P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.
Evacuation:	P501: Éliminer la bouteille via le fournisseur de gaz exclusivement; la bombonne contient une matière poreuse, qui dans certains cas comporte de l'amiante.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
3/19

2.3 Autres dangers: Pour des raisons de sécurité, l'acétylène est dissous dans l'acétone (Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3) ou le diméthylformamide (Flam. Liq. 3, Repr. 1B, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2) dans le récipient du gaz. Les vapeurs de solvants sont éliminées en tant qu'impureté lorsque l'acétylène est extrait du récipient de gaz. La concentration des vapeurs de solvants dans le gaz

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Désignation chimique	acétylène
Numéro d'identification UE:	601-015-00-0
N° CAS:	74-86-2
N°CE:	200-816-9
N° d'enregistrement REACH:	01-2119457406-36
Pureté:	100%

La pureté de la substance dans cette section est uniquement utilisée à des fins de classification, et ne représente pas la pureté réelle de la substance telle que fournie, pour laquelle il faut consulter d'autres documents.

Nom commercial: Acétylène, Acétylène 2.6 SAA

SECTION 4 : Premiers secours

Généralités: Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas se rendre compte de l'asphyxie. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un Appareil Respiratoire Isolant. Laisser la victime au chaud et appeler un médecin. Faire une respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas se rendre compte de l'asphyxie. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un Appareil Respiratoire Isolant. Laisser la victime au chaud et appeler un médecin. Faire une respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée.

Contact oculaire: Effets indésirables non attendus de ce produit

Contact avec la Peau: Effets indésirables non attendus de ce produit

Ingestion: L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Arrêt respiratoire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
4/19

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers: Aucun(e).

Traitement: Aucun(e).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: La chaleur peut provoquer l'explosion des récipients.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés: Dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition dangereux peuvent se former. En présence d'un incendie, l'acétylène peut commencer à se décomposer, se dégradant en ses éléments constitutifs, l'hydrogène et le carbone. La réaction de décomposition est exothermique et produit de la chaleur. Les bouteilles d'acétylène sont conçues pour confiner et inhiber la décomposition de l'acétylène. Toutefois, si rien n'est fait, la décomposition peut mener à une rupture de la bouteille. L'acétylène peut continuer à constituer un risque après l'extinction d'un incendie externe, en raison de la décomposition de l'acétylène dans la bouteille, et des procédures opérationnelles particulières sont requises.

Produits dangereux résultant de la combustion:

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: monoxyde de carbone

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
5/19**5.3 Conseils aux pompiers****Procédures spéciales de lutte
contre l'incendie:**

En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas éteindre les flammes au niveau de la fuite en raison du risque de rallumage explosif incontrôlé. Continuer à arroser à l'eau depuis un endroit protégé, jusqu'à ce que le récipient soit froid. Utilisez des agents d'extinction pour contenir le feu. Isolez la source du feu ou laissez-le brûler. Les bouteilles d'acétylène qui ont été chauffées, endommagées par un incendie ou soumises à un retour de flammes ne doivent pas être déplacées avant qu'il ne soit démontré qu'il ne se produit aucune décomposition de l'acétylène dans la bouteille. Les bouteilles d'acétylène doivent être refroidies avec une pulvérisation d'eau et une zone de danger doit être définie autour de ces bouteilles. Le refroidissement à l'eau doit se poursuivre pendant au moins une heure. Après au moins une heure de refroidissement à l'eau, la température de la bouteille doit être prise pour vérifier qu'elle a été efficacement refroidie. Efficacement refroidie signifie que la température de la coque de la bouteille a été abaissée à la température ambiante. Du matériel « d'essai de mouillage » ou d'imagerie thermique doit être utilisé pour s'assurer que la coque de la bouteille a été efficacement refroidie. Une fois le refroidissement efficace de la coque de la bouteille réalisé, il faut arrêter l'eau de refroidissement. La bouteille doit rester au même endroit pour encore une autre heure. Pendant ce temps, il faut effectuer des vérifications de la température de la coque de la bouteille toutes les quinze minutes. Si une augmentation de la température est observée, il faut refroidir la bouteille à l'eau en continu pendant une autre heure avant de vérifier de nouveau sa température. Quand la bouteille de la coque de la bouteille reste à la température ambiante pendant une heure sans être refroidie à l'eau, et qu'elle ne fuit pas, elle peut être déplacée.

**Équipement de protection
spécial pour le personnel
préposé à la lutte contre le feu:**

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Ligne directrice: EN 469:2005 : vêtements protecteurs pour pompiers. Exigences de performance des vêtements de protection pour lutte anti-incendie. EN 15090 : chaussures pour pompiers. EN 659 Gants de protection pour les pompiers. EN 443 Casques pour la lutte anti-incendie dans les constructions et autres structures. EN 137 Appareils de protection respiratoire - Appareil respiratoire d'air comprimé en circuit ouvert indépendant avec masque plein - Exigences, test, marquage.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1 Précautions individuelles,
équipement de protection et
procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Assurer une ventilation efficace. Considérer le risque éventuel d'atmosphère explosive (ATEX) En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Enregistrer les rejets du produit. Empêcher le rejet dans les égouts, les sous-sols ou n'importe quel endroit où son accumulation peut être dangereuse. Porter un Appareil Respiratoire Isolant pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre. EN 137 Appareils de protection respiratoire - Appareil respiratoire d'air comprimé en circuit ouvert indépendant avec masque plein - Exigences, test, marquage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de 10.07.2013

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936

Publication: 04.02.2019

6/19

Date de dernière
révision:

-
- | | |
|--|---|
| 6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement: | Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Assurer une ventilation efficace. Éliminer les sources d'ignition. |
| 6.4 Référence à d'autres sections: | Voir aussi les sections 8 et 13. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de 10.07.2013

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936

Publication: 04.02.2019

7/19

Date de dernière
révision:

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
8/19

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Seules des personnes expérimentées et correctement formées devraient manipuler des gaz sous pression. Utiliser uniquement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur Inerter/ Purger le système avec un gaz inerte sec (par exemple l'hélium ou l'azote) avant utilisation du produit et quand le système est mis hors service. Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz. Les conteneurs, qui contiennent ou ont contenu des substances inflammables ou explosives, ne doit pas être inertés avec du dioxyde de carbone liquide. Évaluer le risque d'atmosphère potentiellement explosive et le besoin d'équipement antidéflagrant. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques). La mise à la terre de l'équipement électrique et un équipement électrique utilisable dans les atmosphères explosives sont recommandés. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient. La substance doit être manipulée conformément aux règles et aux procédures d'hygiène et de sécurité. Assurez vous qu'un test de fuite du système de distribution du produit ait été réalisé avant son utilisation. (ou est régulièrement fait) Protéger les emballages contre les risques de dommage. Ne pas traîner, rouler, faire glisser ou tomber. N'enlevez pas et n'endommager pas les étiquettes fournies par le fournisseur pour l'identification du contenu de l'emballage. En déplaçant des emballages, même pour des distances courtes, utiliser un chariot conçu pour transporter des emballages. Toujours fixer les bouteilles en position verticale et fermer tous les robinets lorsque les bouteilles ne sont pas utilisées. Assurer une ventilation efficace. Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Éviter les retours d'eau, d'acides et d'alcalis. Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C. Respecter tous les règlements et exigences locales quant au stockage des emballages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Stocker conformément à. Ne pas utiliser de flamme ou des dispositifs de chauffage électriques pour augmenter la pression du réservoir. Laisser en place le chapeau de protection du robinet jusqu'au stockage sécurisé de l'emballage contre un mur, ratelier et qu'il soit prêt pour utilisation. Informer immédiatement le fournisseur de tout défaut sur le robinet d'un emballage. Fermer le robinet de l'emballage après chaque utilisation et quand il est vide, même s'il est toujours connecté. N'essayez jamais de réparer ou de modifier les soupapes ou dispositifs de sécurité. Replacer le bouchon et le chapeau du robinet de l'emballage dès sa déconnection Garder le robinet de l'emballage propre et isolé des contaminations particulièrement de l'huile et de l'eau. Si l'utilisateur rencontre une difficulté avec le robinet de l'emballage cesser son utilisation et contacter le fournisseur. N'essayer jamais de transférer des gaz d'un emballage à un autre. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages Éviter les retours d'eau, d'acides et d'alcalis. Le solvant peut s'accumuler dans les systèmes de tuyauterie. Pour la maintenance, utiliser des gants appropriés et résistants (spécifié pour DMF ou acétone), des lunettes. Seul du matériel adapté avec des dispositifs appropriés de prévention d'un « retour de flammes » doit être installé sur les bouteilles. Un choc mécanique seul sur une bouteille froide d'acétylène ne peut pas amorcer une décomposition. Pour plus d'informations pour une utilisation sûre référez-vous au document IGC doc 123 de l'EIGA "Code of Practice : Acetylene ".

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de 10.07.2013

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936

Publication: 04.02.2019

9/19

Date de dernière
révision:

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Tout l'équipement électrique dans l'environnement de stockage devrait être compatible avec le risque d'atmosphère potentiellement explosive (ATEX). Entreposer à l'écart des gaz comburants et des autres comburants. Les emballages ne devraient pas être stockés dans des conditions risquant de générer leur corrosion. L'état général et l'absence de fuite des emballages stockés devraient être vérifiés périodiquement. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages. Stocker les emballages dans un emplacement éloigné du risque d'incendie et loin des sources de chaleur et d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles. Les bouteilles d'acétylène devraient être stockées verticalement. Si une bouteille a été transportée en position horizontale, il faudrait la laisser en position verticale pour une durée minimale d'une heure avant son utilisation. Cela permettra à l'acétone de se redisperser également dans la bouteille et de prévenir l'entraînement d'acétone dans la flamme pendant l'utilisation qui est la cause de l'effet "lance-flamme".

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucun(e).

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Valeur	Remarques
acétylène	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	2500 ppm	-
	Salarié - par inhalation, à court terme - systémique	2500 ppm	-

Valeurs de PNEC

Composant critique	Type	Valeur	Remarques
acétylène			Concentration prévue sans effet non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
10/19

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Prendre en compte un système de permis de travail par exemple pour des activités de maintenance. Assurer une ventilation d'air appropriée. Assurer une ventilation générale et localisée appropriée. Gardez des concentrations bien au-dessous des limites d'explosion. Des détecteurs à gaz devraient être utilisés quand des quantités d'inflammable en gaz ou vapeurs peuvent libérées. Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne soit pas dépassée. Les systèmes sous pression devraient être testés régulièrement contre les fuites. Produit à manipuler dans un système fermé. Utiliser seulement des installations étanches permanentes (par exemple: des tubes soudés). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Une évaluation de risque devrait être conduite et documentée dans chaque zone de travail pour évaluer les risques liés à l'utilisation du produit et choisir les EPI qui correspondent à ces risques. On devrait considérer les recommandations suivantes. Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité. Le choix de l'équipement de protection individuelle pour le corps devrait être basé sur la tâche à exécuter et les risques encourus. Référez-vous aux règlements locaux pour la restriction d'émissions à l'atmosphère. Voir la section 13 pour des méthodes spécifiques pour le traitement des gaz rejetés. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage:

Des lunettes et protections de visage conformes à la norme EN166 devraient être utilisées pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquide. Protection des yeux (selon EN 166) pour l'utilisation des gaz.
Ligne directrice: EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

Protection de la peau

Protection des Mains:

Porter des gants de manutention lors de la manipulation des emballages.
Ligne directrice: EN 388 Gants.

Protection corporelle:

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.
Ligne directrice: ISO/TR 2801:2007 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes - Recommandations générales pour la sélection, l'entretien et l'utilisation des vêtements de protection.

Autres:

Porter des chaussures de sécurité lors de la manipulation des emballages.
Ligne directrice: EN ISO 20345 Équipement de protection individuelle - Chaussures de sécurité.

Protection respiratoire:

Non requis

Dangers thermiques:

Aucune précaution n'est nécessaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
11/19

Mesures d'hygiène: Des mesures de gestion des risques spécifiques ne sont pas exigées sous réserve du respect des règles et procédures d'hygiène du travail et de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:	Gaz
Forme:	Gaz dissout
Couleur:	Incolore
Odeur:	Odeur aillée
Seuil olfactif:	La détection des seuils par l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter en cas de surexposition.
pH:	non applicable.
Point de fusion:	-80,7 °C Résultat expérimental, étude principale
Point d'ébullition:	-84,7 °C (101,3 hPa) Résultat expérimental, étude principale
Température de sublimation:	non applicable.
Température critique (°C):	35,0 °C
Point d'éclair:	Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz.
Taux d'évaporation:	Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz.
Inflammabilité (solide, gaz):	Gaz inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	99,99 % (v) Résultat expérimental, étude principale
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	2,3 % (v)
Pression de vapeur:	4.535 kPa (22 °C) Résultat expérimental, étude principale
Tension de vapeur (air = 1):	0,91 AIR = 1
Densité relative:	0,6208 (-82 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	1.200 mg/l (25 °C)
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	0,37
Température d'auto-inflammabilité:	305 °C Résultat expérimental, étude principale
Température de décomposition:	635 °C
Viscosité	
Viscosité, cinématique:	Aucune information disponible.
Viscosité, dynamique:	0,011 mPa.s
Propriétés explosives:	Sans objet.
Propriétés comburantes:	non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
12/19

9.2 AUTRES INFORMATIONS:

Aucun(e).

Poids moléculaire:

26,02 g/mol (C₂H₂)**SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité:** Aucun autre danger de réactivité que les effets décrits dans alinéas ci-dessous.
- 10.2 Stabilité Chimique:** Stable dans les conditions normales.
- 10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:** Peut former potentiellement une atmosphère explosive dans l'air. Peut réagir violemment avec les oxydants. Forme des acetylides explosifs avec le cuivre, l'argent et le mercure. N'utilisez pas d'alliages contenant plus de cuivre de 65 %.
- 10.4 Conditions à Éviter:** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Haute température. Haute pression. Peut se décomposer violemment à hautes température et/ou pression, ou en présence de catalyseur.
- 10.5 Matières Incompatibles:** Air et comburants. Pour la compatibilité matériau voir la dernière version de l'ISO 11114. Eviter tout contact avec le cuivre pur, le mercure, l'argent et le laiton à plus de 65% de cuivre. Ne pas utiliser d'alliage contenant plus de 43% d'argent. Pour plus d'informations pour une utilisation sûre référez-vous au document IGC doc 123 de l'EIGA "Code of Practice : Acetylene".
- 10.6 Produits de Décomposition Dangereux:** Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devrait pas être produits. En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: Les produits de décomposition suivants peuvent être produits.
monoxyde de carbone

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations générales: Aucun(e).

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion
Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de 10.07.2013
Publication: 04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
13/19

Toxicité aiguë - Contact avec la peau

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - Inhalation

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

acétylène LOEC: 100000 ppm

Toxicité à dose répétée

acétylène LOAEL (Dose la plus faible avec effet toxique observé) (Chien(Féminin, Masculin), inhalation): 28.700 ppm(m) inhalation Référence croisée à partir de la substance auxiliaire (analogue structurel ou produit de remplacement), étude principale

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
14/19

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'Aspiration

Produit Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz..

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aiguë**

Produit Aucun dégât écologique causé par ce produit.

**Toxicité aiguë - Poisson
acétylène**

LC 50 (Divers(e)(s), 96 h): 545 mg/l Remarques: QSAR QSAR, Etude justificative

Toxicité aiguë - Invertébrés Aquatiques

acétylène EC 50 (Daphnia magna, 48 h): 242 mg/l

Toxicité pour les microorganismes

acétylène EC 50 (Algue, 72 h): 57 mg/l

12.2 Persistance et Dégradabilité

Produit Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz..

Biodégradation

acétylène 50 % (3 jr) Détecté dans eau. QSAR, Etude justificative

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit Le produit est supposé biodégradable, il est attendu que sa persistance dans les environnements aquatiques soit faible.

Facteur de Bioconcentration (BCF)

acétylène Facteur de Bioconcentration (BCF): 3 Sédiments aquatiques QSAR, Etude justificative

12.4 Mobilité dans le Sol

Produit À cause de sa haute volatilité, le produit ne va probablement pas causer une pollution de la terre ou de l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
15/19

**12.5 Résultats des évaluations PBT
et VPVB**

Produit Non classifié en PBT ou vPvB.

12.6 Autres Effets Néfastes: Aucun dégât écologique causé par ce produit.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations générales: Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Consulter le fournisseur pour des recommandations spécifiques. Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur équipé d'un anti-retour. Éliminer la bouteille via le fournisseur de gaz exclusivement; la bombonne contient une matière poreuse, qui dans certains cas comporte de l'amiante.

Méthodes d'élimination: Référez-vous au code d'usages de l'EIGA (Doc.30 " la Disposition de Gaz", téléchargeable à <http://www.eiga.org>) pour plus de conseils sur des méthodes d'utilisation appropriées. Faire reprendre la bouteille par le fournisseur exclusivement. Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

Codes européens de déchets

Récipient: 16 05 04*: Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

SECTION 14 : Informations relatives au transport**ADR**

14.1 Numéro ONU: UN 1001
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: ACÉTYLÈNE DISSOUS
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
Classe: 2
Étiquettes: 2.1
N° de danger (ADR): 239
Code de restriction en tunnel: (B/D)
14.4 Groupe d'Emballage: -
14.5 Dangers pour l'environnement: non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
16/19

RID

14.1 Numéro ONU: UN 1001
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies ACÉTYLÈNE DISSOUS
14.3 Classe(s) de Danger pour le
Transport
Classe: 2
Étiquettes: 2.1
14.4 Groupe d'Emballage: -
14.5 Dangers pour l'environnement: non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre
par l'utilisateur: -

IMDG

14.1 Numéro ONU: UN 1001
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: ACETYLENE, DISSOLVED
14.3 Classe(s) de Danger pour le
Transport
Classe: 2.1
Étiquettes: 2.1
N° d'urgence: F-D, S-U
14.3 Groupe d'Emballage: -
14.5 Dangers pour l'environnement: non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre
par l'utilisateur: -

IATA

14.1 Numéro ONU: UN 1001
14.2 Nom de transport complet: Acetylene, dissolved
14.3 Classe(s) de Danger pour le
Transport:
Classe: 2.1
Étiquettes: 2.1
14.4 Groupe d'Emballage: -
14.5 Dangers pour l'environnement: non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre
par l'utilisateur: -
AUTRES INFORMATIONS
Aéronefs de transport de
passagers et de marchandises: Interdit.
Uniquement par avion cargo: Interdit.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
17/19

Identificateur supplémentaire:

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés. S'assurer que la soupape de la bouteille est fermée et ne fuit pas. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages Assurer une ventilation d'air appropriée.

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Règlements UE**

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
acétylène	74-86-2	100%

Directive 2012/18/EU (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
acétylène	74-86-2	100%

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
acétylène	74-86-2	100%

Réglementations nationales

Directive du conseil 89/391/EEC sur l'introduction de mesures pour encourager des améliorations de la sécurité et de la santé des travailleurs. Directive 89/686/EEC sur les équipements de protections individuels. Directive 2014/34/EU sur les équipements et systèmes de protections destinés à une utilisation dans les atmosphères potentiellement explosives (ATEX). Seuls les produits conformes aux règlements alimentaires (CE) no 1333/2008 et (UE) no 231/2012 et étiquetés comme tels peuvent être utilisés comme additifs alimentaires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
18/19

Cette fiche de données de sécurité a été produite pour se conformer au Règlement UE N° 2015/830.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision:

Sans objet.

Principales références de la littérature et sources de données:

Des sources diverses de données ont été utilisées dans la compilation de cette FDS, mais elles ne sont pas exclusives :

Agence pour les Substances Toxiques et l'Enregistrement de Maladies (ATSDR) ([http:// www.atsdr.cdc.gov/](http://www.atsdr.cdc.gov/)).

Agence Européenne des produits chimiques : Conseils sur la compilation de Fiches de Données de Sécurité.

Agence Européenne des produits chimiques: Informations sur Substances Enregistrées [http:// apps.echa.europa.eu/registered/register-ed-sub.aspx#search](http://apps.echa.europa.eu/registered/register-ed-sub.aspx#search)

Association Européenne des gaz industriels (EIGA) Doc 169/11 Classification, Etiquetage.

Programme international pour la sécurité chimique (<http://www.inchem.org/>)

ISO 10156:2010 Gaz et mélanges de gaz -- Détermination du potentiel d'inflammabilité et d'oxydation pour le choix des raccords de sortie de robinets.

Matheson Gas Data Book, 7ème Edition.

Institut National pour les normes et la technologie (NIST) Norme faisant référence à la base de données numéro 69.

L'ESIS (Substances chimiques européennes 5 Système d'information) plate-forme de l'ancien Bureau de Produits chimiques européen (ECB) ESIS ([http:// ecb.jrc.ec.europa.eu/esis/](http://ecb.jrc.ec.europa.eu/esis/)).

Conseil Européen des Industries Chimiques (CEFIC)

Réseau de données de toxicologie de Médecine TOXNET de la Bibliothèque Nationale des États-Unis d'Amérique ([http:// toxnet.nlm.nih.gov/index.html](http://toxnet.nlm.nih.gov/index.html)).

Valeurs de seuil limite (TLV) de la Conférence américaine d'Hygiénistes Industriels Gouvernementaux (ACGIH).

Substance spécifique, information des fournisseurs.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Informations de formation:

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés. S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Acétylène dissous

Date de
Publication: 10.07.2013
04.02.2019
Date de dernière
révision:

Version: 1.2

FDS n°: 000010021936
19/19**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

Flam. Gas 1, H220

Press. Gas Diss. Gas, H280

Chem. Unst. Gas A, H230

AUTRES INFORMATIONS:

Avant d'utiliser ce produit pour un procédé nouveau, il faut effectuer une étude de compatibilité et de sécurité. Assurer une ventilation d'air appropriée. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Date de dernière révision:

04.02.2019

Avis de non-responsabilité:

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.